

Le Canada appuie ces plans d'action et assume la responsabilité qui lui revient non seulement de gérer ses richesses pour le plus grand bien de l'humanité, mais également d'aider les autres à faire de même. En ce sens, le Canada poursuit le travail préparatoire en vue de la Conférence sur les problèmes démographiques mondiaux qui se tiendra en 1974. Signalons également la volonté de notre pays de verser une contribution substantielle à un fonds bénévole international pour la protection de l'environnement. Le Canada entend également accroître l'assistance qu'il accorde au titre du développement en vue d'aider les pays en voie de développement à contrôler leur croissance démographique et à exploiter leurs richesses renouvelables de même que leurs ressources épuisables conformément à des critères écologiques rationnels.

Au cours de la présente allocution, j'ai insisté sur le fait que, pour survivre, l'homme doit accorder plus d'attention aux aspects biologiques de l'existence. J'ai dit que les nations doivent être tenues responsables des répercussions de leur activité sur l'environnement des autres nations et sur le milieu commun des océans et de l'atmosphère. Que cela nous plaise ou non, nous sommes les gardiens de nos frères. Nous habitons solidairement la même planète, sans autre choix raisonnable que de travailler ensemble pour faire de la Terre un milieu dans lequel nous-mêmes, nos voisins et nos enfants puissions vivre, dans la paix, une vie bien remplie.

Ce ne sera pas facile. La voie de la réussite n'est pas pavée des seuls grands espoirs ni des seules bonnes intentions. Sur la scène internationale, un travail considérable et ardu ainsi que de nombreuses et difficiles décisions nous attendent.

Mais c'est une tâche à laquelle nous ne pouvons pas nous soustraire.